

Suivi de l'étiage 2026 du bassin du lot

Soutien des débits d'étiage du Lot domaniaux

Bulletin n°14

Situation météorologique :

Le bassin versant n'a pas eu de pluie significative entre le 24 et le 30 septembre avec des cumuls nuls sur l'ensemble du bassin versant. La température de l'air a été au-dessus des normales de saison avec des maximums dépassant les 30 °C à l'aval du bassin du Lot. Le manque de précipitations, accompagné des températures élevées pour la saison, a encore accentué la dégradation de l'indice d'humidité des sols qui continue de battre des records secs (figure 1).

Une dégradation traverse le bassin, d'ouest en est, le 1^{er} octobre, apportant des cumuls entre 7,3 et 16,9 mm/j. Quelques reliquats de l'épisode cévenol en cours sur l'Hérault et le Gard ont apporté de légers cumuls sur le Lot amont (environ 6 mm/j) le 30 septembre. Une seconde dégradation devrait passer sur le bassin en milieu de semaine prochaine. Ces apports sur le bassin devraient faire remonter l'indice d'humidité des sols sans pour autant ramener la situation à la normale.

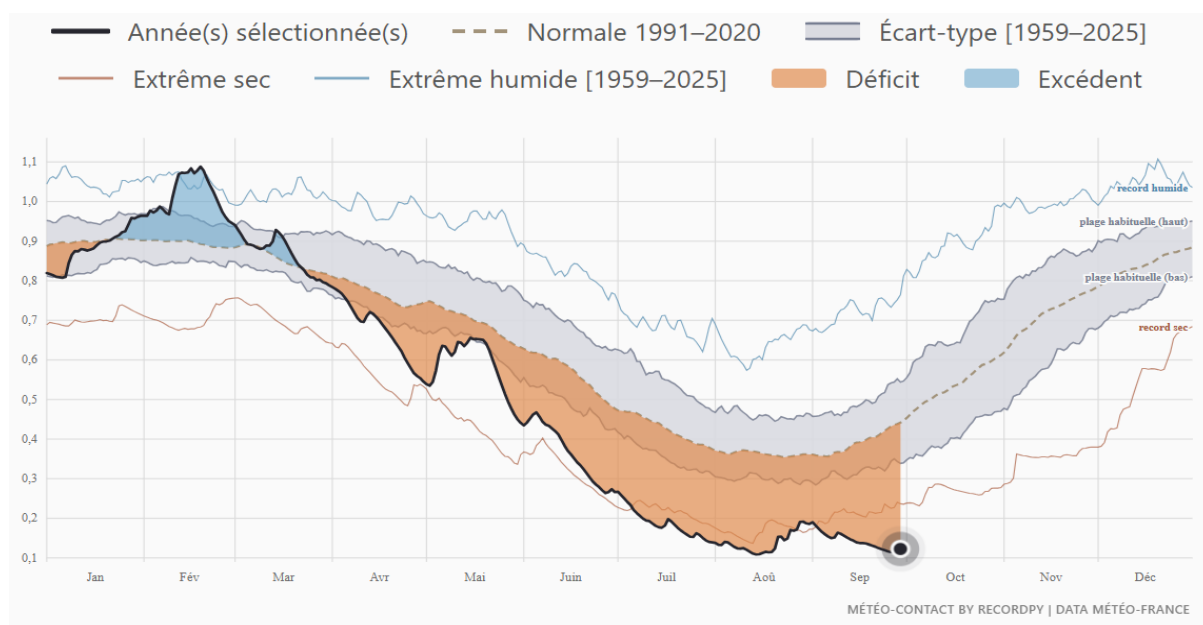


Figure 1: Indice d'humidité des sols en France en 2026 (météo-contact, source: météo France).

Situation hydrologique :

La situation des écoulements des petits cours d'eau sur le bassin du Lot est précaire avec 26 cours d'eau en assec et 5 sans écoulement visible sur les 54 cours d'eau du réseau ONDE. Sur les cours d'eau suivis par des stations de débits, la situation est tout aussi précaire avec une

majorité des cours d'eau ayant des débits sous le seuil de crise (Colagne, Vert, Dourdou, etc.) ou de l'alerte renforcée (Célé). Seules la Lémance, grâce à une alimentation permanente par les eaux souterraines, et le Lot et la Lède, grâce au soutien des débits, ont des débits supérieurs aux débits d'objectif d'étiage.

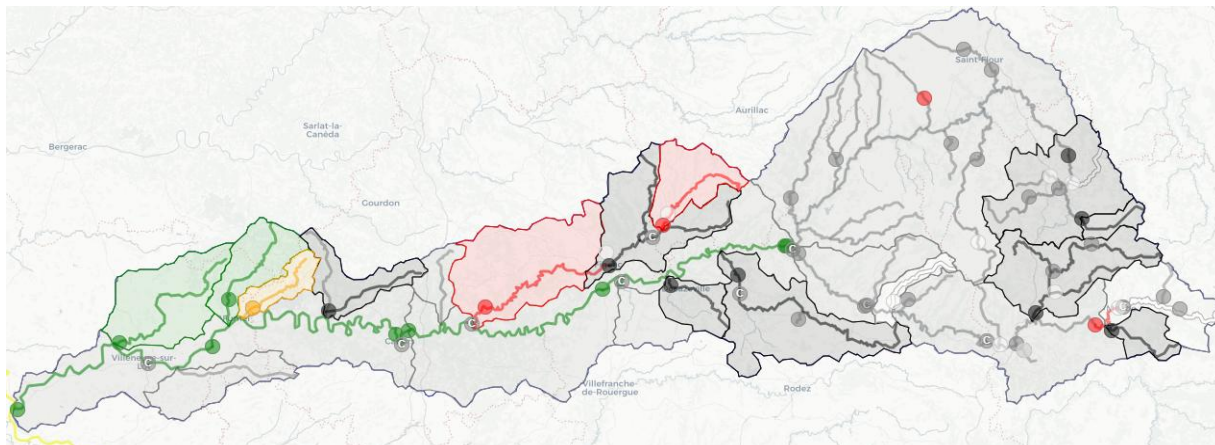


Figure 2 : Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 01 octobre 2026
<http://lavedelariviere.bassinumlott.fr>

Soutien des débits d'étiage du Lot domaniaux

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

Depuis le 14 août, les droits cumulés ont atteint leur maximum de 33 hm³. Au 30 septembre, date de clôture du cumul des droits potentiels pour la campagne de soutien d'étiage 2026, les droits cumulés sans conventionnement des droits [s'élèvent à] 74,3 hm³, soit un record depuis la création du soutien des débits du Lot. Le débit naturel reconstitué était de 4,5 m³/s à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère le 30 septembre, soit un débit largement sous le seuil de débit de crise fixé à 6 m³/s.

À compter du mois d'octobre, le mode de calcul des déstockages diffère du reste de l'étiage : ceux-ci sont en effet comptabilisés par rapport au débit réservé de 8 m³/s à la confluence du Lot et de la Truyère. Actuellement, les déstockages sont d'environ 26,7 hm³, soit 77,9 % des réserves destinées au soutien des débits. Les stocks devraient tout juste suffire à terminer la campagne 2026 en maintenant une consigne à 10 m³/s.

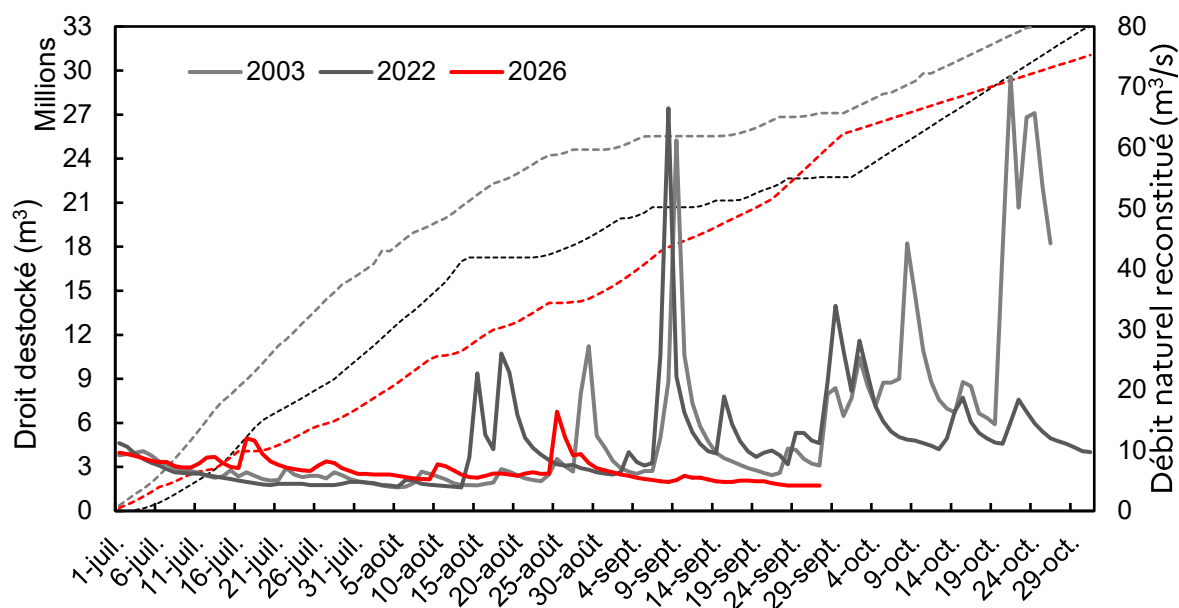


Figure 3 : Droits conventionnels de soutien des débits du Lot et débit naturel reconstitué depuis le 1^{er} juillet 2026.

Tableau 1 : Suivi hebdomadaire des débits et droits conventionnés de soutien des débits du Lot

	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	24-9	25-9	26-9	27-9	28-9	29-9	30-9	1-10	2-10
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	10	10	10	10	10	10	10	10	10
QNR** (m³/s) à Entraygues	4,20	4,20	4,20	4,20	4,20	4,30	4,50	↗	↗
Droits conventionnels cumulés*** (m³ x1000)	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000
Volume cumulé déstocké*** (m³ x1000)	22 723	23 224	23 725	24 226	24 727	25 220	25 695	↗	↗
Débits moyens journaliers (QM) en m³/s mesurés sur l'axe réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	27,6	21,2	11,9	11,8	37,4	14,1	22,5		
Entraygues [Roquepailhol]	26,3	20,3	11,7	11,6	37,7	13,6	22,3		
Faycelles	29,9	34,5	14,3	12,7	20,1	34,2	17,0		
Cahors [Lacombe]	32,4	28,9	21,0	15,1	15,2	39,5	17,2		
Coutet (EDF)	33,0	32,4	28,4	16,2	14,1	27,6	26,0		
Aiguillon-Ville****	29,857	23,9	26,8	12,4	12,6	16,4	25,6		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SML à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)
– calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Côtes des retenues utiles au soutien d'étiage :

Au 1^{er} octobre 2026, les retenues en diminution avec une baisse au cours des quinze derniers jours de 0,41 m pour Grandval, 5,07 pour Sarrans de 4,96 m pour Maury et 0,68 m pour Castelnau (Tableau 2). Les travaux au barrage de Lanau ont impacté la gestion des stocks. Pour permettre le remplissage de Sarrans, une partie du stock de Grandval a été mobilisée. Les volumes transférés ont contribué à la remontée de Sarrans, tandis que Grandval présente désormais un trou lié notamment à ces transferts et ne restitue plus que son débit réservé.

Tableau 2 : Niveau et évolution des retenues entre le 1 juillet et le 01 octobre 2026.

Retenue	Cote maximal (en mNGF)	Date	Cote (en mNGF)	Bilan des 15 derniers jours (en m)	Bilan depuis début campagne (en m)
Grandval	742,00	1 octobre 2026	717,71	-0,41	-12,03
Sarrans	646,80		620,71	-5,07	-11,44
Maury	588,50		569,17	-4,96	-9,77
Castelnau	414,50		411,08	-0,68	-2,42

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau :

La quasi-totalité du bassin versant du Lot est concernée par des mesures de restriction des usages de l'eau, avec des niveaux allant de l'alerte à l'alerte renforcée et jusqu'à la crise, en raison de débits particulièrement faibles dans les cours d'eau. Tous les cours d'eau de la Lozère sont actuellement en crise.

Le Lot domaniale reste relativement épargné grâce au dispositif de soutien des débits et des éclusées hydroélectriques. Sur le Lot dans le Lot, la vigilance a été levée et la crise est relevée au niveau d'alerte renforcée sur le Célé.

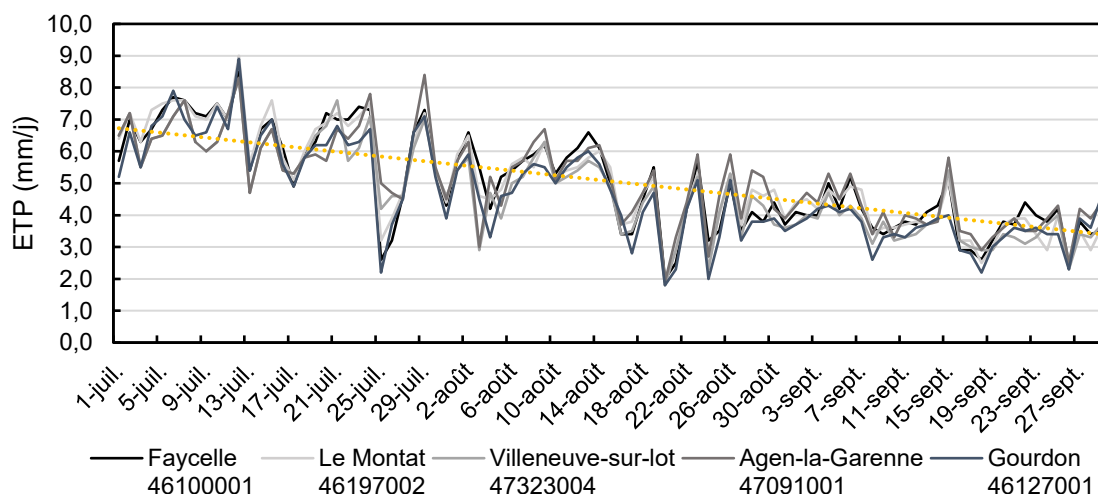
Face à cette situation de sécheresse exceptionnelle, l'EPTB Lot rappelle que l'eau est une ressource précieuse et que chaque économie compte. Les gestes d'économie d'eau, même les plus simples et les plus modestes, contribuent à préserver les ressources disponibles et à limiter les tensions sur les réseaux et les milieux aquatiques.

Tableau 3: Arrêtés préfectoraux au 01 octobre 2026

48-Lozère	
Lot	Crise
Bramont	Crise
Colagne (cours d'eau)	Crise
Colagne (bassin)	Crise
Truyère	Crise
15-Cantal	
Ander Margeride	Crise
Aubrac	Alerte renforcée
Truyère aval	Crise
Affluents du Lot	Crise
Rivière Lot	Vigilance
Veyre	Crise
Célé	Alerte renforcée
12-Aveyron	
Lot amont et Truyère (rivières)**	Vigilance
Affluents du Lot amont (hors Lot)	Crise
Affluent rive gauche Truyère	Alerte renforcée
Affluent rive droite Truyère	Crise
Lot domanial amont (rivière)**	Vigilance
Affluents du Lot domanial amont (hors Lot)	Crise
<i>Dourdou de Conques *</i>	Alerte renforcée
<i>Diège</i>	Crise
Célé	Alerte renforcée
46-Lot	
Rivière Lot	
Thèze + affluents *	Alerte
Vert amont + affluents *	Crise
Vert aval et Masse + affluents	Crise
Affluents du Lot (sauf Thèze, Vert, Vers et Célé)	Crise
Vers, Rauze et Sagne + affluents	Crise
Célé	Alerte renforcée
Affluents du Célé	Crise
47-Lot-et-Garonne	
BV Thèze	Alerte
Lémance réalimentée	
BV Lémance	
BV Lède	Crise
Lède réalimentée	Crise
Boudouyssou réalimentée	Alerte
BV Boudouyssou tancanne	Crise
Lot réalimenté	
Affluents du Lot NON réalimentés (Sauf Thèze, Lémance, Lède, Boudouyssou et Tancanne)	Crise

État d'avancement des cultures et besoins en eau :

Les besoins en irrigation sont faibles sur le bassin versant en raison de la fin des grandes cultures. Une légère hausse de l'ETP à est observé en raison de la hausse des températures en journée.



Prochain bulletin : jeudi 8 octobre 2026

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Mathieu Auffray, chargé de mission Gestion Quantitative

m.auffray@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2026 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Étiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>